



Dossier p. 16

Budget : **priorité aux habitants et au cadre de vie**

// **Au cœur du quartier**
Renaudie
p. 6 et 7

// **Gratuité des transports en commun :**
un pari d'avenir ?
p. 21

// **Vibrez au rythme**
du Hip-Hop Never
Stop Festival
p. 22



dossier

// Budget : **priorité aux habitants et au cadre de vie**



4 > 9

actuelle

4 // Violences faites aux femmes : il m'a(b)îme...

5 // Zac Neyrpic : un territoire maillé par les espaces publics et la végétation

6 // Visite de quartier Renaudie, Champberton, Voltaire : « Vous redonner de la tranquillité au quotidien »

7 // Café-santé : lieu de rencontre et d'orientation des patients

8 // Écoquartier Sud : préserver la zone humide

9 // Contre l'habitat indigne, une nouvelle convention avec la Caf et l'Adil

citoyenne

10-11 // Retour sur le Conseil municipal du 20 décembre



24

active

24 // Le SMH Basket a soufflé sa 60^e bougie !

25 // Lola Goncalves, une graine de championne !



12

portrait

// Simon Bouvot Robotnik3000, maître des platines

13 // en mouvement



21

plus loin

Julie Calnibalosky, animatrice scientifique de l'Observatoire des villes du transport gratuit



22

culturelle

22 // Vibrez au rythme du Hip-Hop Never Stop Festival

23 // Roland Orépük s'en est allé...

en vues

26 // Au bonheur des arts : créer rend heureux

28 // expression politique



Photo extraite de la vidéo de présentation des vœux à la population.

“

La seule voie qui fera réellement justice dans notre pays, c'est la prise en compte des véritables enjeux par des actions qui produisent de l'égalité et par un engagement fort en faveur des services publics (...) ”

Quel regard portez-vous sur l'année qui vient de s'achever ?

David Queiros : L'année 2023 aura été bien éprouvante. Elle restera marquée par ces conflits qui frappent d'abord et toujours les plus fragiles. Comment ne pas déplorer l'enlisement de la guerre en Ukraine, ne pas penser aux réfugiés arméniens du Haut-Karabagh, aux victimes du terrorisme en Israël et à celles des bombardements incessants à Gaza. En France, pendant plusieurs mois, aux côtés de millions de travailleurs, nous nous sommes élevés contre la retraite à 64 ans. Malgré l'opposition de 70 % de la population, le gouvernement a choisi de passer en force à coup de 49-3. Cette



Suivez-nous sur nos réseaux





En 2024, prudence, combativité... et bien entendu Neyrpic !

© BF

réforme va pénaliser encore plus les femmes, accroître les risques sur la santé des salariés, renforcer les inégalités.

En 2023, la crise inflationniste a encore grevé fortement le pouvoir d'achat des familles. Pourtant, début décembre, des associations de consommateurs ont écrit au président de la République en mettant en avant la raison principale de cette envolée des prix : les 2/3 de l'inflation sont des choix des multinationales visant à accroître encore plus les bénéfices.

Enfin, l'année s'est conclue par une loi sur l'immigration qui ne fait que diviser les Français et abîmer nos valeurs républicaines. Avant tout autre sujet, ce sont pourtant les difficultés de pouvoir d'achat, la protection de l'environnement et l'avenir du système social qui inquiètent les Français, ainsi que l'atteste le dernier sondage de la Fondation Jean Jaurès. Cette loi n'était donc pas une priorité.

La seule voie qui fera réellement justice dans notre pays, c'est la prise en compte des véritables enjeux par des actions qui produisent de l'égalité et par un engagement fort en faveur des services publics, et en particulier ceux si fondamentaux de l'éducation et de la santé.

À la fin de l'année a été voté le budget de la commune. Quels en sont les grands axes ?

David Queiros : C'est dans un état d'esprit de prudence dans la gestion et de combativité dans les actions qu'a été voté ce budget 2024, le 20 décembre dernier. Nous y portons des politiques qui visent à être aux côtés des habitants, afin de répondre à leurs besoins en développant des services publics diversifiés pour tous.

Ce budget dit notre volonté de solidarité accrue avec une augmentation de 4,5 % des crédits alloués au Centre communal d'action sociale. Il définit une stratégie d'investissement d'un montant de 7,1 millions d'euros nets permettant de dégager des marges de manœuvre nécessaires pour poursuivre le chantier de l'école Paul Langevin avec 1,6 million d'euros.

900 000 euros seront consacrés à l'amélioration de notre patrimoine sportif, près de 700 000 euros viendront soutenir l'habitat que ce soit dans l'aide à la pierre, le soutien à Mur|Mur, la rénovation des Éparres, et plus de 500 000 euros finaliseront la requalification de Champberton avec des espaces publics de qualité.

Quel est pour vous le projet emblématique de l'année ?

David Queiros : Je pourrais citer le début des travaux de reconstruction du gymnase Benoît Frachon par le Conseil départemental comme je pourrais mettre en avant l'extension de la ligne D vers le Nord en septembre prochain. Compte tenu de l'attente qu'il suscite, c'est l'ouverture du pôle de vie Neyrpic que je souhaite mettre en lumière. Parce que le projet a toujours été soutenu par la population, parce qu'il est ambitieux d'un point de vue environnemental et urbain, parce qu'il respecte l'histoire de notre ville autant qu'il en construit l'avenir, le pôle de vie tant attendu arrive enfin ! Cette année, ensemble, nous pourrions découvrir notre nouveau centre-ville, avec ses activités de loisirs, de commerces et de restauration.

Les Martinérois voient ainsi chaque jour leur commune avancer, progresser, assumer pleinement son rôle de seconde ville du département et de seconde ville de l'agglomération grenobloise, au service d'objectifs simples et fondamentaux : favoriser le bien-vivre ensemble, la solidarité et l'émancipation.



Retrouvez les vœux de Monsieur le Maire en scannant ce QR code ou rendez-vous sur saintmartindheres.fr

Violences faites aux femmes

|| m'a(b)îme...



Les femmes ont donné de la voix lors du stage d'autodéfense.

Mitra Rezaï

Conseillère déléguée à l'égalité femmes-hommes



« Tous les trois jours, en France, un féminicide a lieu. En 2023, 112 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint. En 2022, elles sont 244 000 à avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles. C'est 15 % de plus qu'en 2021. La volonté de notre municipalité est concrètement affirmée : mettre l'accent sur la formation des agents. En 2023, l'ensemble des services ont travaillé en transversalité pour sensibiliser, informer et former les habitants et agir pour contribuer à diminuer ces violences. En voici des exemples : accueil et accompagnement des victimes par le centre de santé sexuelle ; formation de 100 agents sur le consentement ; interventions dans les collèges et lycée ; formation des agents du service jeunesse et de la police municipale à l'accueil et à l'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles ; mise à disposition d'un logement d'urgence pour les femmes et leurs enfants. Un second est prévu en 2024. Si l'on veut venir à bout de ce fléau, il faut absolument que l'État s'engage en mettant à disposition les moyens financiers, humains et matériels nécessaires. » //

Des habitants se sont impliqués lors de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Ces événements rappellent l'engagement de la Ville à éliminer ce fléau, à promouvoir l'égalité des sexes et à créer un environnement sûr pour les filles et les femmes.

« **S**e défendre ne dépend pas d'une force physique ou de techniques exceptionnelles. Cela dépend surtout de comment la gent féminine se sent légitime et autorisée à se défendre » a confié Delphine Moujahid, intervenante lors du stage d'autodéfense et d'estime de soi. Les participantes ont appris à reconnaître, poser et

défendre leurs limites ; à renforcer leur légitimité à garantir leurs droits...

Sensibiliser les jeunes

Une quarantaine de jeunes ont participé à l'après-midi organisée par le service jeunesse. Ils ont débuté par un escape game qui les a amenés à se questionner sur ces violences. Ils ont ensuite assisté au spectacle *À fleur de peau* de la compagnie Colette Priou. Un hommage aux femmes en souffrance, suivi d'échanges avec les artistes et l'association Issue de secours Rialto. Ce temps fort s'est achevé au centre de santé sexuelle.

Sortir des préjugés

À la maison de quartier Romain Rolland, c'est en partenariat avec la Maison de l'égalité femmes-hommes et le collectif la Nébuleuse 38 que les habitants ont, entre

autres, débattu à partir du violentomètre, joué à *Madame*, un jeu pour riposter au sexisme... Le café lecture était aussi consacré à l'événement à grand renfort de romans et autres documents. À Mon Ciné, le film *Dalva* d'Emmanuelle Nicot a mis en lumière l'inceste en présence de Lionel Bauchot et d'Éva Thomas, première victime à avoir témoigné en France à visage découvert. Cette programmation s'est achevée autour de l'exposition *Sortir des préjugés* sur les femmes des quartiers populaires, d'un chemin tout tracé, parfois du quartier et souvent... s'en sortir. // HO

>> **39 19 : ligne d'écoute pour les femmes victimes de violences 24h/24 et 7j/7, y compris pour les personnes sourdes ou ayant des troubles du langage**

>> **Centre de santé sexuelle 04 76 60 74 62**



Zachariya Bouguenna - 17 ans

« Lors de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, avec le groupe de théâtre, nous avons mis en voix des textes tirés de faits réels. Comment de telles atrocités peuvent exister ? Comment peut-on faire subir cela à un être humain ? Les hommes doivent se mobiliser afin de montrer aux femmes qu'elles ne sont pas seules et que l'autre sexe est là pour les soutenir ! Les situations vécues par certaines peuvent être minimisées. Si l'une décide de s'exprimer sur les réseaux sociaux, elle peut être soit soutenue, soit accusée de vouloir attirer l'attention : c'est une honte ! » //

Zac Neyrpc - Entrée du domaine universitaire

Un territoire maillé par les espaces publics et la végétation



L'avenue Pierre Lami entièrement dévouée aux piétons.

Le pôle de vie Neyrpc se dessine un peu plus chaque jour. Dans le même temps, l'aménagement des espaces publics et la végétalisation du site et de ses pourtours sont en cours.



L'avenue Gabriel Péri végétalisée et le parvis de l'entrée de Neyrpc.

Images © Apsys

Le printemps n'est pas encore là, mais la trame végétale se devine déjà. Elle reliera le parc de 7 hectares du campus, le long de l'avenue Doyen Weil, aux 5 hectares qui composent le parc Jo Blanchon. À la jonction des deux, le corso de Neyrpc et la place du Conseil national de la Résistance feront le lien avec les espaces verts de l'avenue Ambroise Croizat : les squares du Front populaire et Danielle Casanova ainsi que le secteur Louis Jouvét et Benoît Frachon. D'une surface de 8 000 m², le corso accueillera 120 arbres en pleine terre sur les

180 prévus sur l'ensemble du site par le promoteur Apsys. Arbustes, plantes grimpantes et autres végétaux d'ornement viendront compléter l'ensemble.

Des espaces publics végétalisés

Neyrpc se construit au cœur d'un quartier modernisé, accueillant des services publics, des activités tertiaires, économiques, médicales et paramédicales fédérés par de larges espaces publics et le réseau de tramway. De nouveaux aménagements viendront qualifier l'ensemble. L'objectif étant de désimpermeabiliser au maximum les sols, la végétation y est prépondérante : 21 arbres, 3 300 arbustes et 2 178 plantes vivaces vont être plantés. Le long de l'avenue Benoît Frachon, dans sa portion comprise entre les avenues Gabriel Péri et Ambroise Croizat, les arbres affaiblis ont été retirés et des bandes déminéralisées ont été mises au jour. Elles accueilleront de nouveaux arbres et des plantes couvre-sol aux essences adaptées au changement climatique. Ces



1 400 m²

d'espaces publics déminéralisés

aménagements paysagers renforceront la trame végétale. Le même traitement est en cours sur l'avenue Gabriel Péri, entre la rue Marceau Leysieux et l'avenue Benoît Frachon, en lien direct avec le parvis de Neyrpc, lui aussi fortement végétalisé.

Actuellement occupée par la base-vie du chantier, l'espace situé à l'angle de la rue Marceau Leysieux et d'Horizon Montagne sera transformée en place. Cet espace végétal de 1 000 m² sera un emplacement pivot entre l'hypermarché et l'entrée Est de Neyrpc. La rue Pierre Lami - entre la Maison communale et le pôle de vie Neyrpc - sera 100 % piétonne. // NP



+ 201

arbres

+ 3 300

arbustes

+ 2 178

plantes vivaces

À l'écoute des habitants de la résidence Belledonne



DR

Le maire, David Queiros, accompagné de ses adjoints Christophe Bresson et Brahim Cheraa, a rendu visite aux habitants de la résidence Belledonne située à proximité immédiate du pôle de vie Neyrpc en cours de construction. Les échanges ont porté sur les travaux et les nuisances inhérentes à tout chantier, mais aussi sur les aménagements de tranquillisation et d'embellissement réalisés en concertation avec les résidents : fermeture de la copropriété avec barrières automatiques le long de la rue Georges Cayrier et intégration des places de stationnement dans l'enceinte de la résidence entièrement clôturée. // NP

Visite de quartier Renaudie, Champberton, Voltaire

« Vous redonner de la tranquillité au quotidien »

Samedi 25 novembre, le maire et les élus sont allés à la rencontre des habitants des quartiers Voltaire, Renaudie et Champberton.

Aux abords du groupe scolaire Voltaire, les habitants ayant bravé le froid piquant avaient des choses à dire. Une maman, parent d'élève déléguée, a informé les élus « des regroupements, en soirée, devant l'école ou dans la cour, et les déchets laissés sur place », même si elle a convenu que depuis le mois de juin, ce phénomène s'était réduit très sensiblement. D'autres sujets ont été abordés, comme la possibilité de « donner un accès internet à l'école afin que les élèves puissent utiliser des outils pédagogiques en ligne », ou encore la restauration scolaire, particulièrement appréciée « lors de la Quinzaine de la transition alimentaire qui invitait les parents à déjeuner avec les enfants » et dont la qualité du travail « des dames de la cantine » a été salué.



Renaudie au cœur des échanges

Aux points de rencontre suivants, les discussions ont convergé sur Renaudie. Habitants et élus ont échangé sur la « vitesse excessive des automobilistes le long de l'allée Jean Wiener et de l'avenue du 8 Mai 1945 » et des solutions qui pourraient être envisagées pour sécuriser les piétons et les cyclistes ; de la présence des moustiques démultipliée par l'architecture en terrasses... À la question d'un possible « raccordement du quartier au chauffage urbain, comme cela a été fait à Champberton », la réponse

est venue de l'adjoint au maire Christophe Bresson : « La résidence Champberton a été rachetée par un bailleur qui a pu supporter les coûts d'une telle opération. Ce serait possible à Renaudie, mais le montant très élevé des travaux incomberait alors aux copropriétaires. » Le problème du point de deal a été largement débattu à la maison de quartier Louis Aragon. « La situation n'est pas facile pour les habitants, mais tout est mis en œuvre pour vous redonner de la tranquillité au quotidien » a assuré le maire, poursuivant : « En 2023, la police municipale,

seule ou en partenariat avec la police nationale, a effectué plus de 900 passages ; et mi-novembre, une opération a mobilisé 50 policiers nationaux et municipaux. »

Bien au fait de la situation, une habitante a confié : « Je ne me sens pas en insécurité, mais c'est déroutant. Pour ma part, je suis très contente de vivre aux étoiles de Renaudie, c'est un quartier riche de services publics et d'associations. » Une déclaration qui vient en écho à l'intervention d'un autre habitant, convaincu « qu'il faut travailler le positif du quartier. Et il y en a ! » // NP

La dernière œuvre artistique de Renaudie vaut le détour !



Colorés, énergisants, graphiques et modernes, l'escalier de la copropriété B22 et celui menant à la terrasse Jean Renaudie ont été inaugurés par le maire, David Queiros et l'artiste Manuel Dessort, en présence de Claudine Kahane, adjointe à la culture et de nombreux riverains. L'œuvre imaginée par le peintre a évolué au fil de ses échanges ouverts, sincères, enrichissants et bienveillants avec les habitants : « Ce n'était pas gagné d'avance », mais le résultat est là, qui aura demandé « cinq semaines de travail, à genoux, et suscité de nombreuses discussions avec les passants. » Rappelant « l'engagement fort de la Ville, de l'État et de la Métropole pour réhabiliter le quartier et ses copropriétés », le maire a chaleureusement remercié « l'artiste et les habitants investis dans ce projet particulièrement réussi ». Les échanges se sont poursuivis autour d'un cocktail préparé par les bénévoles de l'association Mosaïkafé. // NP

Café-santé : lieu de rencontre et d'orientation des patients

Quand on est confronté à une ou plusieurs pathologies, il est parfois difficile de savoir à quels professionnels s'adresser ou de connaître ses droits en tant que patient. Au cœur du quartier Renaudie, le café-santé, créé à l'initiative de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), propose chaque jeudi un rendez-vous où chacun peut repartir avec des informations utiles.



© Stéphanie Nelson

Cinq patients-partenaires animent cette structure tout en informant et orientant les patients. Le café-santé accueille désormais une centaine de patients adhérents et bénéficie, via la CPTS, d'un réseau de 150 professionnels de santé.

Parmi les patients-partenaires, Jean-Yves Millet accueillait déjà des patients au pôle santé : « Je voulais orienter les habitants dans un lieu qui leur était 100 % dédié. Le café-santé a répondu à ce besoin. » Jean-Marc Rey, quant à lui, a choisi cette mission pour « créer du lien social entre habitants ». Un lien social qui fonctionne grâce aux repas de Noël, aux

sorties cinéma ainsi qu'à une séance de massage proposé à chaque nouvel adhérent. Les patients-partenaires proposent aussi à leur adhérents des ateliers de nutrition ou de gestion de la douleur.

Un jeudi par mois, une conférence est animée par des professionnels. « Les thèmes sont choisis entre patients-partenaires et adhérents », explique Anaïs Rousson, coordinatrice au CPTS. « Cette concertation répond au principe de démocratie sanitaire que nous défendons ici ». Tout récemment, le café-santé a déménagé place Étienne Grappe. Chaque adhérent peut trouver dans ce nouveau lieu un accueil à la journée. // cc

>> **Ouvert chaque jeudi,**
de 14 h à 16 h 30
13 place Étienne Grappe
04 76 59 34 52

>> **Les prochaines conférences**

- Jeudi 15 février : "La prévention bucco-dentaire" par l'association Solident
- Jeudi 28 mars : "Comprendre ses analyses médicales" par Pascale Baccard, médecin-biologiste
- Jeudi 18 avril : "Les effets indésirables des médicaments", par le professeur Jean-Luc Cracowski, président du collège national de pharmacologie médicale

G'Récup : du recyclage mais surtout du lien social



© CC

De mars à octobre 2023, l'atelier G'Récup a lancé, avec une quinzaine d'habitants du quartier Renaudie, des ateliers de création de mobilier à base d'objets récupérés. Certains participants sont prêts à continuer l'aventure.

En concertation avec la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), des opérations de collecte et des ateliers ont été planifiés en 2023. Les participants ont appris à transformer des objets en meubles d'angle ou marchepieds adaptés à l'architecture originale des appartements du quartier Renaudie. Un local du bailleur Alpes Isère habitat, situé 3 place Pablo Picasso, a servi d'appartement-témoin pour une restitution finale de ces travaux le 24 octobre dernier.

Installé dans la commune depuis 3 ans, G'Récup compte une trentaine d'adhérents. Pour son fondateur Grégory Bayle, « l'objectif de ces ateliers

est triple : apprendre, grâce à des ateliers et des tutoriels, à travailler le matériau avec un outillage financièrement abordable ; permettre l'échange de compétences et sensibiliser sur la question du retraitement des déchets et de la surconsommation ». Beaucoup des anciens participants aimeraient faire perdurer les ateliers au local du quartier Renaudie et en faire « un tiers-lieu avec des animations ponctuelles. D'autres, passionnés de bricolage, sont prêts à travailler de nouvelles techniques et à transmettre leur savoir-faire à de nouveaux participants ». // cc

Écoquartier Sud : préservé la zone humide

Habitants, élus et techniciens se sont retrouvés pour le troisième atelier de préfiguration de l'écoquartier qui prendra place sur les terrains dits "Rival". Au cœur du sujet : un parc humide fédérateur et un projet unique dans le cœur urbain de la métropole.



Le futur écoquartier accueillera une zone humide formant une continuité paysagère de 4 hectares. Cette particularité lui confère une place centrale autour de laquelle seuls 15 % de la surface totale du projet seront imperméabilisés. La première partie de l'atelier s'est concentrée sur l'habitat avec ses 210 logements – de R+1 à R+4 selon leur environnement – prévus en bordure de l'avenue Léon Jouhaux, et 140 autres à proximité de l'avenue de La Mogne. Il a aussi été question des stationnements. À une habitante s'interrogeant

sur le nombre de places de parking, Christophe Bresson, adjoint aux mobilités a répondu : « Conformément au PLUi, il y aura une place de stationnement par logement. Pour les visiteurs, un parking de 15 places sera aménagé avenue de La Mogne. »

Afin de préserver au maximum la zone humide, il n'y aura pas de voirie à l'intérieur du site ; mais des aménagements paysagers sur lesquels les habitants ont échangé en seconde partie d'atelier. Les propositions qui viendront nourrir le projet final ont été nombreuses : « en

faire un lieu de promenade, placer des jeux à l'ombre de la végétation déjà présente et des agrès près de la Plaine des sports » ; « ne pas prévoir d'éclairage pour respecter la biodiversité » ; ou encore installer des panneaux pédagogiques sur la faune et la flore.

« Cet atelier signe la fin d'un cycle. Un nouveau s'ouvrira au printemps », a conclu Brahim Cheraa, élu à l'aménagement et à l'urbanisme. // NP



Les Martinérois solidaires avec les sans-abri

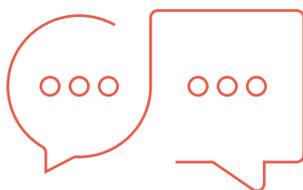
Sous l'égide du CCAS, les habitants se sont activés pour collecter les dons avec lesquels ils ont confectionné des "Boîtes solidaires". Le 21 décembre, à la maison de quartier Romain Rolland, ces paquets cadeaux de Noël ont été remis au Samu social, partenaire de l'initiative.

Initiée depuis plusieurs années par le CCAS, cette collecte de grande envergure fait appel à la solidarité et à la générosité des Martinérois. La maison de quartier Romain Rolland a ainsi centralisé plus de 200 dons en faveur des plus démunis, collectés à Louis Aragon, Paul Bert,

Gabriel Péri et Fernand Texier. Les habitants volontaires se sont affairés pour les emballer joliment.

Le 21 décembre, François Roquin, conseiller délégué à la paix, l'amitié entre les peuples et la mémoire représentait la Ville lors de la remise des dons qui a succédé au spectacle de l'association Baladacontes. Les cadeaux ont été remis au Samu social qui les a redistribués aux personnes sans-abri de l'agglomération grenobloise via ses équipes mobiles en maraude. Dans ces boîtes : des produits d'hygiène, des livres, des jeux ou jouets, des bonnets et écharpes confectionnés par les Tricoteuses, des friandises et des cartes contenant des messages réconfortants. Pour que les fêtes apportent aussi du baume au cœur des personnes en grande précarité. // KS

Contre l'habitat indigne, une nouvelle convention avec la Caf et l'Adil



Quel est le but de cette convention ?

La Ville de Saint-Martin-d'Hères et la Caisse d'allocations familiales avaient déjà signé une première convention en 2021. Nous la reconduisons jusqu'en 2026. Elle permet d'harmoniser les efforts du service municipal hygiène et santé de la collectivité, le rôle de médiateur de l'Adil et de la Caf. Auparavant, lorsqu'un locataire souhaitait signaler une anomalie dans son logement, il devait passer par ces trois intervenants partenaires. Désormais, avec la plateforme numérique "histologe", le locataire n'est plus obligé de frapper à toutes les portes. Un simple signalement nous permettra de travailler plus rapidement sur chaque dossier.

Quels seront les rôles de chaque signataire sur le territoire martinérois ?

Le service municipal hygiène et santé de Saint-Martin-d'Hères est la seule structure agréée pour opérer une visite des logements, transmettre un compte-rendu et réaliser une contre-visite après travaux. En tant que média-

teurs, à l'Adil, nous informons locataires et bailleurs de leurs droits et devoirs et guidons éventuellement ces derniers vers des dispositifs de financement de travaux. En dernière mesure, la Caf agit sur l'allocation logement et peut déterminer une conservation des aides allant jusqu'à 18 mois, délai pendant lequel le bailleur doit réaliser les travaux de mise en conformité. En Isère, 62 % des logements ayant subi une conservation de ces aides ont été remis aux normes.

Comment définir un logement non décent ?

Pour qu'un logement soit décent, il y a des normes à respecter : un bon état du gros œuvre pour protéger le logement de l'humidité, une ventilation fonctionnelle, une bonne étanchéité des fenêtres, une installation électrique conforme, une luminosité suffisante... La plupart des logements non décents ne sont pas défaillants sur toutes ces normes. Mais si elles les anomalies constatées ne sont pas rectifiées, elles peuvent conduire au fil des années à l'insalu-

brité du logement. Un stade qui constitue une menace pour la sécurité et la santé de l'occupant.

Quels sont les chiffres du logement non décent en Isère et à Saint-Martin-d'Hères ?

En Isère, on compte près de 12 000 logements indignes et 20 000 logements sans confort. Comme d'autres villes de l'agglomération, Saint-Martin-d'Hères accueille une population assez mobile (étudiants, personnes en précarité...) ne permettant pas un suivi des dossiers qui, parfois, peuvent s'étendre sur 18 mois. En 2023, sur le territoire martinérois, nous avons reçu 50 signalements. Parmi eux, 22 dossiers n'ont pas eu de suite, en raison du départ ou de l'abandon de la procédure par le locataire. Parmi les 28 dossiers restants que nous prenons en charge, 9 ont abouti à la réalisation de travaux par le bailleur. L'objectif jusqu'à 2026 ? Que chaque dossier qui le nécessite aboutisse à une mise en conformité. // Propos recueillis par CC



Cécile Martinet-Perinetti
Directrice de l'Adil 38

Au Conseil municipal de novembre, la Ville a signé une convention avec la Caf et l'Agence départementale d'information pour le logement (Adil).

Elle s'appliquera jusqu'en 2026 et luttera contre les logements considérés "indignes" sur le territoire. Cécile Martinet-Perinetti, directrice de l'Adil 38, nous explique le fonctionnement et les enjeux.

Conseil municipal du 20 décembre

La Ville et l'Alec partenaires pour le climat et la transition énergétique

La dernière séance de l'année a été marquée par le vote du budget 2024. Plusieurs rapports d'activité ont également été présentés. Parmi eux, celui de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), pour l'année 2022.

La Société publique locale (SPL) Alec est installée avenue Benoît Frachon, au cœur du centre-ville, face au pôle de vie Neyrpic. Son rôle ? « Contribuer à la mise en œuvre des politiques climatiques et de transition énergétique adoptées par les collectivités actionnaires – dont Saint-Martin-d'Hères fait partie – et principalement de mettre en œuvre le Service public métropolitain de l'efficacité énergétique (SPEE) », rappelle Christophe Bresson, membre du



La copropriété Pierre Semard rénovée dans le cadre du dispositif Mur|Mur.

© Stéphanie Nelson

conseil d'administration. Elle intervient directement auprès de Grenoble-Alpes Métropole et des communes adhérentes, des entreprises et des particuliers.

Accompagner les habitants

L'accompagnement des habitants est l'un des axes forts de l'Alec. En matière de transition énergétique et de sobriété, cette activité a concerné 5 212 ménages, dont 118 Martinérois. Dans le cadre

du dispositif métropolitain Mur|Mur, à Saint-Martin-d'Hères, elle est intervenue sur la rénovation de 38 maisons et 1 731 logements en copropriétés, soit 14,6 % du parc. Pour rappel, à Saint-Martin-d'Hères, les rénovations sont deux fois plus nombreuses que les constructions nouvelles et bénéficient également du soutien et de l'expertise de la collectivité. Les campagnes d'incitation au renouvellement des appareils de chauffage au bois non performants,

Prochaine séance

Mercredi 13 mars à 18 h

en Maison communale

et en direct sur la chaîne Youtube de la Ville

En ligne

Retrouvez l'ensemble

des délibérations sur saintmartindheres.fr

MÉTROPOLE

Le Plan local d'urbanisme intercommunal évolue

Lors de la séance du 22 décembre, le Conseil métropolitain a validé la modification n°3 du PLUi, défini les objectifs et les modalités de concertation préalables.

Les évolutions portent sur les enjeux bioclimatiques et le renforcement de certains éléments du règlement tels que la végétalisation en milieu urbain, l'amélioration des performances énergétiques du bâti et de l'empreinte carbone des constructions. Une évaluation environne-

mentale des différents points inscrits à la modification n°3 sera effectuée.

Des modifications dans les logements sociaux et les OAP sectorielles

Pour les communes en carence ou déficitaires en logements sociaux, ces évolutions renforcent la capacité du PLUi à mettre en œuvre

les objectifs du Plan local de l'habitat. Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles pourront être créées, modifiées ou supprimées.

L'évolution du zonage et des indices

L'adaptation du zonage permet de prendre en compte les évolutions des contextes





Soirée thermographie du 22 novembre, en partenariat avec l'Alec.

les conseils apportés et la réalisation technique des dossiers ont permis à 85 foyers martinérois (6 % du parc) de remplacer leurs appareils.

Partenaire de la collectivités

En 2022, Saint-Martin-d'Hères et l'Alec ont conclu plusieurs contrats : l'accompagnement, sur le plan de la transition énergétique, des opérations de réhabilitation des groupes scolaires Paul

Langevin et Gabriel Péri ainsi que de la résidence autonomie Pierre Semard ; l'appui à l'exploitation des données issues des compteurs communicants et la tenue d'une soirée thermographie, dont le succès auprès des habitants a convaincu la Ville de reconduire l'opération fin 2023. Par ailleurs, l'Alec a été au côté de la collectivité dans la construction de sa stratégie relative au Décret tertiaire et dans la conduite de son engagement pour le climat, en lien avec le

Plan climat, air, énergie métropolitain. L'augmentation constante des sollicitations de la part des copropriétés, des particuliers, des collectivités et des entreprises depuis la création de la SPL a été soulignée. La forte augmentation des prix de l'énergie et les tensions sur l'approvisionnement en raison du conflit russo-ukrainien ont également eu pour effet d'accroître les demandes. // NP

Le Conseil municipal a pris acte

Délibérations en bref

"Bons sports martinérois"

Pour la saison sportive 2023-2024, 353 enfants et jeunes de 5 à 17 ans révolus ont bénéficié du soutien de la Ville pour l'inscription auprès de l'une des 16 associations martinéroises partenaires du dispositif. À raison de 50 € par enfant, le montant total des aides reversées aux associations s'élève à 17 650 €. Pour rappel, en 2021, 311 jeunes y avaient souscrit, 469 en 2022. Cette mesure « répond au besoin d'accompagnement social et s'inscrit dans une démarche sociale, de solidarité et d'accès à la pratique sportive » a précisé Franck Clet, adjoint au sport. //

Délibération adoptée à l'unanimité

Une convention pour l'accès aux soins dentaires

L'agglomération, et plus largement le département, sont confrontés à une pénurie de dentistes. Cette situation génère une augmentation du taux de renoncement aux soins dentaires, notamment de la part des publics les plus fragiles. La Ville et l'association Solident nouent un partenariat afin de cibler les habitants pouvant bénéficier des soins dentaires et de l'accompagnement social dispensés par Solident. Ces personnes seront orientées par les professionnels de la direction santé publique et environnementale de la Ville et les travailleurs sociaux du CCAS. //

Délibération adoptée à l'unanimité



© NP

environnants et des dynamiques de projet. L'indice "I" permet la densification de certaines zones d'activités stratégiques, en assouplissant les conditions d'implantation des bureaux, en complément des activités productives.

Des évolutions du règlement écrit

Elles permettent de répondre à des demandes d'évolutions législatives, à lever des ambiguïtés de compréhension et à traduire les nouvelles ambitions en matière bioclima-

tique. Les nouvelles connaissances en matière de risques naturels conduisent à modifier certaines cartes d'aléas.

Faire participer le public

Un processus de concertation se déroulera au 2^e trimestre 2024. Il aura pour objectifs de fournir au public une information claire sur ces modifications et de lui offrir la possibilité de s'exprimer sur ce sujet.

UNE SUBVENTION POUR LA MISSION LOCALE

Pour 2024, les financements apportés par la Métropole aux Missions locales de Saint-Martin-d'Hères, Grenoble, Alpes Sud Isère, Sud Isère, Grésivaudan et Isère Drac Vercors s'élèvent à 1,7 M€. La Mission locale de Saint-Martin-d'Hères se voit attribuer une subvention de 285 901 € pour la réalisation de ses projets. // HO



© Yohann Solero

Simon Bouvot

Robotnik3000, maître des platines

Simon Bouvot, alias Robotnik3000 lorsqu'il officie en "maître des platines", propose un son planant fait de mélanges venus notamment de rythmes d'inspiration africaine. Suivons-le dans les arcanes de sa palette musicale.

« **M**artinérois depuis trois ans, je réside rue du Pont Carpin. Je suis originaire de Bourgogne » se présente-t-il le regard bleu pétillant et vivace. Après quatre années d'études en électronique à l'Insa Toulouse, il obtient un doctorat à l'EMN de Lille. Le sujet de sa thèse n'a rien de musical : Intégration sur silicium d'un banc de caractérisation en bruit en bande D. Déjà la technique l'intéresse et c'est avec bonheur qu'il la détourne à son profit. « Lorsque j'étais à Toulouse, j'ai connu les sets de l'italien Alexander Robotnick. Quand, avec Cordy, mon homologue producteur de l'époque, il a fallu trouver un pseudo, c'est venu tout seul : Robotnik ! Mon style a évolué depuis, et une fois arrivé à Grenoble, j'ai rajouté 3 000, car le futur était déjà là ! », confie-t-il. « J'ai reçu une formation musicale et suivi des cours de piano dès l'âge de 6 ans. J'ai pratiqué cet instrument une quinzaine d'années. Les accords qui groove et me plaisent tant viennent de mon enfance, lorsque mon père jouait sur le piano familial. Plus particulièrement ces accords planants qui marquent aujourd'hui mon style. C'est de là que vient mon inspiration pro-

fonde » répond-il lorsqu'on lui demande comment s'est construite l'empreinte musicale qu'il caractérise lui-même de « chill fusion ». « Mon processus de création n'est pas fixe. Souvent je pose des bases d'accords au synthétiseur. Je tâtonne, démarre quelque chose et ça me débloque pour avancer. »

« Dans mon téléphone il y a plein de pistes que j'explorerai peut-être plus tard, il y a la musique du futur... »

Autodidacte en guitare, Simon aime improviser lors de sets qu'il enregistre régulièrement et publie sur les plateformes de streaming dont Soundcloud et Bandcamp ou sur YouTube. « En plus des DJ sets live, j'anime des événements avec l'association Beatwatch - dont je suis le trésorier - depuis sa création en 2021. Nous postons régulièrement des sets d'une heure autour des musiques électroniques et des rythmes africains comme l'Amapiano* ». L'équipe de DJ's invite des artistes de la même mouvance. Mais son format favori est de tourner des

vidéos où on le voit performer en live, à la Bastille, au Revard, aux Deux-Alpes ou encore au Charmant-Som et au château de Vizille... « Cet été, j'ai fait trois jours de traversée du Vercors à pied avec mon père. Être au contact de la nature nourrit ma créativité. Quand quelque chose me touche, je chante, je note, j'écris la musique. Dans mon téléphone il y a plein de pistes que j'explorerai peut-être plus tard, il y a la musique du futur... » Chez Simon, on retrouve souvent des allusions à la nature, des notions de partage et de spontanéité qui le caractérisent. « Pour moi, il est très important de jouer de la musique et aussi de faire des rencontres, de me laisser aller à ce que m'inspire la nature, l'instant présent », ajoute ce touche-à-tout. D'ailleurs, il s'essaye aussi au montage vidéo, captant et illustrant le cadre de ses productions musicales. Curieux, Simon pratique depuis neuf ans le parapente, ainsi que le vélo, la course à pied, la randonnée... De quoi renouveler ses inspirations, et le faire sortir du cadre professionnel de ST Microelectronics à Crolles, où il est employé. // KS

*Tire son origine du kwaito populaire depuis le début des années 1990 en Afrique du Sud. Il a accompagné la fin de l'apartheid.

© Photos Salima Nekleche



La course olympique !

Terre de Jeux 2024 est destiné, entre autres, aux collectivités territoriales qui s'engagent dans l'aventure des prochains Jeux olympiques de Paris. Ainsi, fin novembre, plus de 80 enfants de l'École municipale des sports ont participé aux activités sportives et paralympiques proposées dans le cadre de ce label. Le maire, David Queiros et les élus Franck Clet, Abdelhalim Benlakhlef et Claudine Kahane étaient présents lors de l'événement. Entre flashmob, orchestré par Citadanse, challenges sportifs, création symbolique de la flamme et formation des cinq anneaux olympiques, les jeunes se sont glissés dans la peau d'athlètes, le temps d'une après-midi. //



Que 2024 soit combative, solidaire et émancipatrice !

C'est dans une salle de L'heure bleue comble que le maire, David Queiros, entouré de l'équipe municipale a présenté ses vœux au monde associatif, aux acteurs de la vie économique et aux partenaires de la Ville dont il a salué l'engagement et le dynamisme. Après avoir souligné le cadre difficile dans lequel les collectivités se trouvent suite aux décisions du gouvernement, il a rappelé les grands projets qui marqueront 2024, au premier rang desquels vient l'ouverture de Neyrpic.

© NP



Cent trois printemps !

Renée Gagne (au centre) est une femme souriante, douce et énergique, qui a fêté le 25 octobre dernier ses 103 ans. C'est à l'occasion du repas de Noël du centre Michel Philibert, que le maire, David Queiros et Michelle Veyret, première adjointe, ont salué la doyenne. « Merci d'être venus jusqu'à moi » a exprimé la centenaire avec un grand sourire aux lèvres.

© HO

NOS AÎNÉS À L'HONNEUR



500 convives au repas dansant

1 698 coffrets gourmands offerts

>1 140 individuels

>558 duos



Des écoliers au lycée Pablo Neruda

Le 9 décembre, les enfants des deux classes de CM2 de l'école Voltaire sont allés à la rencontre des élèves et des enseignants du lycée Pablo Neruda où ils ont pu découvrir quelques-uns des métiers de la filière professionnelle. Lors de cette matinée riche en échanges, les écoliers étaient accompagnés d'Hélène Insel, rectrice de l'académie de Grenoble, de Patrice Gros, inspecteur d'académie, du maire, David Queiros et d'Élisabeth Hernandez, conseillère municipale en charge du développement numérique.

© NP





SANTÉ MENTALE À TOUS LES ÂGES*

11 événements
1 287 participants

*Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale 2023

Du nouveau à la déchetterie ! Des caisses sont disponibles pour collecter jeux de société, jouets, articles de jardinage, de sports et loisirs (dont textiles et chaussures). 27 rue Barnave - grenoblealpesmetropole.fr/ rubrique déchets

Demande de logement social : le CCAS et le service habitat proposent, deux jeudis par mois de 14 h à 16 h, un atelier collectif avec initiation à l'outil numérique. Prochaine date : jeudi 8 février à la maison de quartier Louis Aragon - Gratuit, sans rendez-vous ni inscription : 04 76 60 90 11.

La campagne d'inscription scolaire en maternelle pour les enfants nés en 2021 se déroule jusqu'au 24 février auprès du service accueil familles - 44 avenue Benoît Frachon, 04 76 60 74 42 ; du lundi au vendredi (8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h). Service fermé au public les jeudis après-midi.

Mille jours déterminants

En décembre, L'heure bleue a accueilli le forum Maison géante autour de la petite enfance. Avec des espaces de jeu, des stands d'information tenus par les services de la Ville, le CCAS et leurs partenaires institutionnels locaux pour informer les parents sur cette période déterminante de la vie future de l'enfant ; ainsi qu'une conférence avec le pédopsychiatre Patrick Ben Soussan, la présence des chercheuses des BabyLab et PupiLaB et des spectacles conçus pour les tout-petits avec la complicité de Saint-Martin-d'Hères en scène, rien n'avait été laissé au hasard pour accompagner les familles martinéroises.



© Stéphanie Nelson

Vers une restauration scolaire durable

Lors du Forum annuel Plan climat, air, énergie de Grenoble-Alpes Métropole, Saint-Martin-d'Hères a présenté sa démarche "Vers une restauration scolaire durable" : objectif 50 % de produits bio/ locaux, plus de produits bruts, gaspillage stabilisé, 50 agents formés, 1 000 enfants sensibilisés, plus de 50 parents lors de l'opération "parents à table".



...uraction scolaire durable
...ance des produits (local,
...ormés, plus de produits
...nts formés (tous corps de métier),
...essionnels communaux (diététicienne,
...parents lors de l'opération « parents à



© DR

Reportage sur la chaîne Youtube "Ville de Saint-Martin-d'Hères"

Des conteuses en maternelle

998 enfants, des 48 classes de maternelles, ont plongé dans l'univers des histoires racontées par les six conteuses, dont Rachel Maimouna, au cours des 26 séances offertes par la Ville avec la complicité du Centre des arts du récit en Isère.

© Stéphanie Nelson

Budget : pri

MAISONS
DE QUARTIER

ANIMATIONS

INTERGÉNÉRATIONNEL

ENFANCE

TRANSITION
ALIMENTAIRE

43 %
C'est la part
DES DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT

consacrée
à l'éducation

+4,5 %
D'AUGMENTATION

de la dotation
au CCAS

877 €
MONTANT
de l'encours
de la dette
par habitant.
Inférieur à celui
des communes
de même taille
(1 006 €)

Atelier parents-enfants à la maison de quartier Romain Rolland (mai 2023).

© HO

Proximité aux habitants et au cadre de vie

Le 20 décembre, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2024. Entérinant les grands axes politiques et financiers débattus en novembre lors de la présentation du Rapport d'orientation budgétaire (ROB), il se veut au plus près des habitants et des enjeux du quotidien.



La dernière tranche des travaux de réalisation des espaces publics Champberton a démarré.

© NP

L'instabilité internationale, l'inflation galopante, l'envolée des taux d'intérêt, une croissance atone sont autant d'éléments qui ont prévalu à l'élaboration du budget 2024. Afin de préserver les finances de la Ville tout en n'augmentant pas les taux communaux des impôts locaux, le choix a été fait de poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement. D'un montant de 55,8 millions d'euros, elles affichent une hausse de 3,06 %, contenue grâce, notamment, aux efforts fournis par les services et les économies d'énergie réalisées. Au regard de l'envolée des coûts des matières premières, de l'augmentation des taux d'intérêt et du coût des travaux, décision a également été prise de contenir les dépenses d'investissement (7,1 millions d'euros). Dans ce cadre, les travaux de reconstruction de l'école élémentaire Paul Langevin, qui reste une priorité de la municipalité, ont été décalés de plusieurs mois (1,65 million d'euros y sera consacré en 2024), comme l'a annoncé

le maire lors de sa rencontre avec les parents d'élèves en fin d'année.

Patrimoine municipal et cadre de vie

L'investissement 2024 se concentre aussi sur la maintenance et la modernisation du patrimoine municipal à hauteur de 1,57 million d'euros. Dix-huit opérations sont prévues afin d'optimiser le fonctionnement des bâtiments, renforcer la qualité de l'accueil et le confort des usagers comme des personnels. Parmi elles : la réfection du sol du gymnase Jean-Pierre Boy ; la mise en place d'une ventilation au groupe scolaire Gabriel Péri ; les travaux de modernisation de L'heure bleue ; la poursuite de

l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) et des interventions dans les espaces petite enfance. Le second volet est consacré à l'aménagement urbain durable, pour un montant de 2,68 M€. Il y a, bien sûr, la réalisation de la dernière tranche d'aménagement des espaces extérieurs Champberton (524 000 €) ; la programmation de travaux sur les espaces publics (aires de jeux, gestion différenciée, Renaudie, écoquartier Sud...) ou encore le soutien à la construction et réhabilitation de logements (Mur|Mur, OPAH, aide à la pierre).

Solidarité et proximité

Avec une subvention au CCAS de 3,1 millions d'euros, en hausse de 4,5 %, la municipalité réaffirme son engagement fort en direction de l'action sociale et de la solidarité. Elle conforte aussi sa volonté de maintenir un service public de qualité, diversifié et de proximité. Il s'agit autant de continuer à permettre aux enfants et aux jeunes de pratiquer une activité sportive, de s'éveiller à la culture et à la citoyenneté que de veiller au bien-être des familles et des personnes âgées. Cela passe au quotidien par les services rendus à la population et par toutes les actions menées à l'échelle du quartier ou de la ville. // NP



La réfection du sol du gymnase Jean-Pierre Boy est programmée.

© Stéphanie Nelson

F O N C T I O N N E

RECETTES

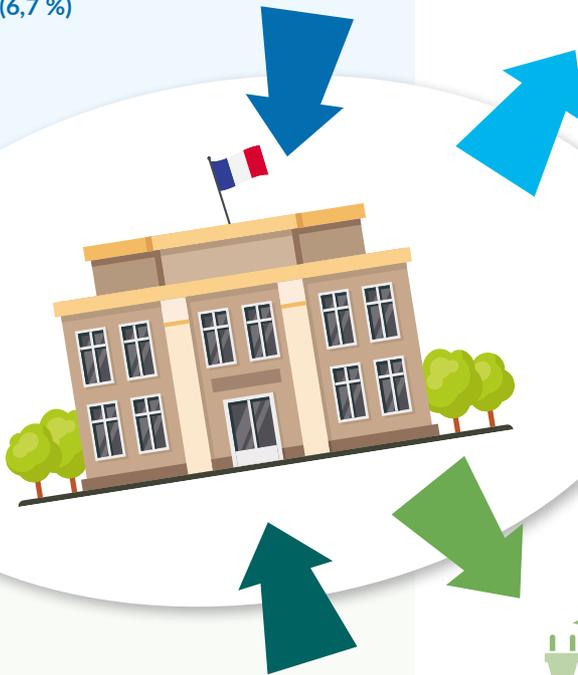
**DOTATIONS
ET FINANCEMENTS
(ÉTAT, GRENOBLE-
ALPES MÉTROPOLE, CAF,
DÉPARTEMENT...)**

**25,6 M€
(42,3 %)**

**PRODUITS
DES SERVICES,
VENTES...**

**4,1 M€
(6,7 %)**

**FISCALITÉ
LOCALE**
**30,8 M€
(51 %)**



**CHARGES
À CARACTÈRE GÉNÉRAL**

9,9 M€

Elles sont stables grâce aux efforts réalisés par l'ensemble des services, aux mesures d'économie d'énergie mises en place et absorbent l'inflation.
À noter : les dépenses énergétiques (électricité, gaz, carburants) représentent désormais plus de **25 % (2,6 M€)** des charges à caractère général.



RESTAURATION SCOLAIRE

3,5 M€

2 362 enfants déjeunent dans les restaurants scolaires.
La cuisine centrale élabore les menus avec **35 %** de produits bio et durables, **77 %** de viande et **90 %** de poisson labellisés, une part de produits bruts en constante augmentation.



JEUNESSE ET PRÉVENTION

1,3 M€

Une équipe relocalisée, des animateurs au cœur des quartiers, des activités de proximité dans les domaines du sport, de la culture et de la citoyenneté.

I N V E S T I S

RECETTES



**SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE**

**Parc automobile
1,45 M€**

58 % de la flotte sera à renouveler d'ici à 2025 dans le cadre de la Zone à faibles émissions (ZFE).

**Maintenance du patrimoine
390 000 €**

**Réaménagement d'espaces extérieurs
260 000 €**

**>> Plan lumière
150 000 €**

**Étude pour l'extension
du réseau du chauffage urbain
85 000 €**



ÉCOLES

2,5 M€ dont
Reconstruction
de l'école élémentaire
Paul Langevin
1,64 M€

**Groupe scolaire Gabriel Péri
316 000 €**
pour l'installation d'une ventilation.

CULTURE

356 900 €

dont **158 000 €** pour la modernisation de L'heure bleue.



HABITAT

689 000 €

dont **144 000 €** pour l'aide à la pierre, **200 000 €** pour le programme de réhabilitation Mur|Mur, **195 000 €** pour les travaux des Éparres, **50 000 €** pour Renaudie et **15 000 €** pour des OPAH.

M E N T


**SCOLAIRE
ET PÉRISCOLAIRE**
6 M€

2 680 écoliers ; 1 915 enfants inscrits aux activités périscolaires du soir et 464 enfants à la garderie du matin.


**SOLIDARITÉ
ET ACTION SOCIALE**
**Subvention au CCAS
3,1 M€**

En augmentation de 4,5 %
Un soutien réaffirmé en direction de l'action sociale, des familles, des aînés et des plus fragiles.


**SOUTIEN
À LA VIE ASSOCIATIVE**
1,2 M€

dont :

associations sportives

628 500 €

culturelles

135 000 €

de jeunesse

55 000 €

de l'action sociale et solidaire

35 000 €


MASSE SALARIALE
39,5 M€

Près de 1 000 agents pour assurer un service public de qualité et de proximité auprès des habitants.

DÉPENSES

S E M E N T


PATRIMOINE SPORTIF
900 500 €, dont

273 000 € pour la réfection du sol du gymnase Jean-Pierre Boy et 200 000 € de fonds de concours au Conseil départemental pour la démolition-reconstruction du gymnase Benoît Frachon (sur une participation totale de la collectivité de 600 000 €).

PETITE ENFANCE
361 500 €

 dont 210 000 €
de réhabilitation des cours.

**AMÉNAGEMENT
URBAIN DURABLE,
CADRE DE VIE**
2 M€ dont

 Espaces extérieurs
de Champberton

523 800 €

 Maintenance courante
des espaces extérieurs

341 100 €

 Extension de la
vidéoprotection

311 000 €

Écoquartier Sud

 214 300 € (montant prévisionnel
estimé à 1,14 M€ sur 5 ans).

Espaces extérieurs Renaudie

106 900 €

DÉPENSES

 Jérôme
Rubes

 Adjoint
aux
finances

« Le budget 2024 est marqué par un contexte national et international très incertain et contraint. Cette situation nous amène à construire un budget prudent. Il prend en compte à la fois l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et un coût de l'énergie démesuré qui, comme l'an dernier, impactent la collectivité. Pour ces raisons, nous avons fait le choix d'un programme d'investissement contenu. Cette orientation permet de ne pas hypothéquer l'avenir, tout en poursuivant une politique de service public pour toutes et tous, à tous les âges, au plus près de nos compétences.

L'équipe municipale reste convaincue qu'il est nécessaire aujourd'hui de développer une grande solidarité, à l'échelle nationale comme à l'échelle métropolitaine ; mais force est de constater que ce n'est pas le cas. La baisse, voire la stagnation depuis de nombreuses années des dotations et subventions, les participations financières aux projets et actions soumises à des règles de plus en plus drastiques sont un réel frein au développement des politiques publiques locales et fragilisent les services rendus à la population.

Pour autant, la Ville se positionne comme un véritable bouclier social vis-à-vis des Martinénois, par le maintien d'un service public de qualité, en augmentant la subvention au CCAS, et en choisissant de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux pour ne pas peser davantage sur le budget des familles.

Concernant les investissements, la reconstruction de l'école élémentaire Paul Langevin est confirmée, avec une suspension de plusieurs mois afin que ce projet d'envergure soit acceptable budgétairement. Nous allons également procéder à des interventions d'amélioration et de modernisation du patrimoine communal, réaliser les derniers aménagements extérieurs de la résidence Champberton, et dans les quartiers sud, les projets Cœur de ville - cœur de métropole et l'écoquartier sont lancés. » // Propos recueillis par NP

MAINTENANCE DU PATRIMOINE BÂTI ET ACCESSIBILITÉ

Maintenance du patrimoine bâti (hors plan de sobriété énergétique)

1,2 M€

Poursuite de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap)

323 400 €



HISTOIRES à bricoler ET à bidouiller



À partir de 5 ans et leurs parents. Les mercredis après-midi.
Un temps de lecture et un temps de création ou de jeu pour les enfants.



*Un temps de lecture
et un temps de
création ou de jeu*
DE MARS À JUILLET
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Pour les enfants
à partir de 5 ans
et leurs parents

**LES MERCREDIS
APRÈS-MIDI**

Rendez-vous
dans votre médiathèque

JULIE CALNIBALOSKY

Animatrice scientifique de l'Observatoire des villes du transport gratuit (OVTG) et cheffe de projet - Association VIGS

Mesure controversée s'invitant régulièrement dans le débat public, la gratuité des transports en commun fait son chemin. Comme à Montpellier où l'expérimentation s'est traduite tout récemment par la mise en place de la gratuité pour l'ensemble des habitants de la métropole. Animatrice scientifique de l'OVTG, Julie Calnibalosky revient sur cette mesure qui connaît « un essor inédit ».

Gratuité des transports en commun, un pari d'avenir ?

Quel est l'objectif de l'OVTG ?

L'Observatoire des villes du transport gratuit est né en 2019 à l'initiative de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque, et de l'association de chercheurs VIGS - Villes innovantes et gestion des savoirs. La gratuité des transports concernait alors une trentaine de villes en France, mais les connaissances sur cette mesure controversée restaient très minces. En réunissant experts de la mobilité et monde universitaire, l'objectif de l'OVTG est d'étudier les différentes facettes de la gratuité, et d'éclairer ses enjeux pour participer au débat public auprès de tous les citoyens intéressés.

En France, cette politique publique progresse-t-elle ?

La gratuité des transports n'est pas une idée neuve dans le monde. En France, la première ville à faire ce choix est Colomiers (31) en 1971, et le réseau de Compiègne (60) est gratuit depuis près de cinquante ans pour tous ses habitants et ses visiteurs. Avec les élections municipales de 2020, la tendance connaît un nouvel essor : signal fort de ce nouvel engouement, 110 listes inscrivent la gratuité des transports dans leur programme pour des villes de plus de 20 000 habitants. Parmi elles, 18 ont été élues selon des critères de gratuité totale ou partielle, seulement les week-ends ou pour les jeunes.

La gratuité rend-elle le service de transport public universel ?

Aujourd'hui, 43 villes françaises mettent en œuvre la gratuité totale de leur

réseau de transports en commun avec une ouverture à toutes et tous, tous les jours et en accès libre sans validation de titre. La fin de la tarification et l'accès libre permettent de lever les nombreux mécanismes du non-recours aux droits, comme le droit à bénéficier d'une tarification solidaire ou sociale. Dans les faits, même si des villes proposaient déjà la gratuité pour certains publics (les seniors à Dunkerque avant 2018, par exemple), la longueur des démarches administratives pouvaient décourager un grand nombre d'entre eux à y recourir.

Relève-t-elle d'une mesure à la fois sociale et écologique ?

Les bénéfices sociaux de la gratuité sont ceux qui ont été les plus documentés, et sans doute les plus évidents. Si les bénéfices écologiques directs de la gratuité ne sont pas encore avérés faute de consensus méthodologique, il s'agit toutefois de recontextualiser ses effets dans le cadre d'une politique de mobilités urbaines plus large et des autres mesures prises en termes d'urbanisme pour enrayer le réflexe automobile.

Si de réels freins à la gratuité existent, notamment financiers, des solutions intermédiaires sont-elles possibles et satisfaisantes ?

Il est certain que cette mesure a un coût, car il faut compenser les pertes de recettes voyageurs. En France, la proportion moyenne de ces recettes commerciales dans les dépenses de fonctionnement des réseaux s'élève à 17 %, avec des disparités importantes. À Dunkerque, cette proportion était de

10 % représentant 4,5 millions d'euros, loin de la place que représentent les recettes pour le budget du réseau lyonnais (environ 30 %). Mesure politique avant tout, la gratuité des transports est aujourd'hui financée par un versement mobilité dynamique et/ou une hausse du budget transports des collectivités.

Vous avez étudié les effets de la gratuité des transports à Dunkerque auprès des jeunes et des automobilistes. Qu'en est-il ?

Ces deux études menées en 2021 et 2022 témoignent de tendances très encourageantes : les jeunes deviennent la première génération à intégrer naturellement les transports en commun dans leurs habitudes quotidiennes. L'image plus positive du réseau de transports publics, rendu gratuit et entièrement renouvelé en 2018 avec des lignes plus rapides, invite aussi de nombreux automobilistes à réduire l'usage de leur voiture, voire à s'en passer complètement et vendre le deuxième véhicule de la famille.

Les modes de déplacement des habitants ont-ils évolué ?

Plutôt que de s'en tenir au "réflexe automobile", les Dunkerquois empruntent bien plus volontiers le bus qu'auparavant, y compris les classes sociales plus aisées. Ils développent une mobilité multimodale qui varie en fonction de leurs besoins, sans délaisser les transports en commun. Avec des gains significatifs à la clé sur le carburant économisé ! // Propos recueillis par NP



© Julie Calnibalosky

Hip-Hop Never Stop Festival

La culture urbaine dans sa diversité

Jusqu'au 17 février, la 8^e édition du Hip-Hop Never Stop Festival bat son plein. Et, Jeux olympiques obligent, la part belle est donnée au breakdance.

Le breakdance étant discipline olympique pour les JO de Paris 2024, Saint-Martin-d'Hères en scène a programmé le spectacle chorégraphié *De la rue aux Jeux olympiques* par le Pokemon Crew (à l'Amphithéâtre de Pont-de-Claix). L'occasion de découvrir une histoire du breakdance des années 1970 à nos jours. Et le 16 février, à L'heure bleue, une rencontre est organisée avec l'équipe de France de breaking qui s'illustrera aux JO de Paris cet été.

Rapprocher les générations

Fort de 3700 spectateurs lors de la précédente édition, le Festival, organisé en partenariat avec l'association locale Citadanse, maintient l'ambi-



Break, compagnie Flowcus, vendredi 9 février, 20 h, L'heure bleue.

© Luc Chieffare

tion de diffuser la culture hip-hop à toutes les générations et tous les milieux sociaux. Cette année, 14 événements proposent, comme les années précédentes, la rencontre entre la culture hip-hop et les autres univers artistiques. Depuis la première édition, ce festival continue à fédérer les publics. Les battles restent le cœur, répondant aux attentes

d'un public jeune, souvent déjà initié à la danse hip-hop, et l'encourageant à fréquenter plus régulièrement les théâtres ou salles de spectacle. Par ailleurs, des spectacles hybrides, fusionnant le hip-hop avec le théâtre ou d'autres esthétiques musicales, favorisent depuis huit ans la rencontre entre les publics. Le spectacle *Ça*

déménage le 14 février contribue, par exemple, au rapprochement entre le hip-hop et l'art circassien. Ajoutons à cette programmation hip-hop pour jeune public, parents et enfants, des master-class de breaking et vous obtenez un festival rassemblant les générations autour de la culture urbaine. // cc

HIP-HOP NEVER STOP FESTIVAL

Mukashi Mukashi

dès 3 ans

Cie Uzumaki
• Sam. 3 fév. - 10 h et 16 h
// Espace culturel René Proby

La rencontre de toutes les danses

dès 6 ans

En partenariat avec l'association Footprints
• Sam. 3 fév. - 20 h
// L'heure bleue

Under the sun

dès 8 ans

Cie Pompoko
Gratuit sur réservation
• Mer. 7 fév. - 19 h
// Est - Campus universitaire

Réservations : à L'heure bleue ou à l'Espace culturel René Proby
04 76 14 08 08 - billetterie-smhenscene@saintmartindheres.fr
culture.saintmartindheres.fr/billetterie

Viscum

dès 12 ans

Cie Des Corps jetés
Deux 2nde Double
Cie Karthala
• Mer. 7 fév. - 20 h
// Espace culturel René Proby

Break

dès 12 ans

Cie Flowcus
• Ven. 9 fév. - 20 h
// L'heure bleue

Hip-hop boom boom

dès 6 ans

Atelier géant
• Sam. 10 fév. - 16 h
// L'heure bleue

Battle étudiante + Jam session

dès 12 ans

Gratuit sans réservation
• Mar. 13 fév. - 19 h
// Eve - Campus universitaire

Ça déménage !

dès 6 ans

Cie Racines carrées
• Mer. 14 fév. - 19 h
// L'heure bleue

Rendez-vous avec l'équipe de France de breaking

dès 8 ans

Gratuit sur réservation
• Ven. 16 fév. - 19 h
// L'heure bleue

Battle 3 VS 3

dès 6 ans

Soirée de clôture
• Sam. 17 fév. - 20 h
// L'heure bleue

Et aussi...

Atelier parent-enfant

dès 5 ans

Gratuit sur réservation
• Mer. 31 jan. - 15 h 30
// Espace culturel René Proby

Atelier de création (5 €)

dès 16 ans

• Mar. 6 fév. - 18 h
// L'heure bleue

Master class breaking

dès 12 ans

Niveau intermédiaire et avancé
Gratuit sur réservation
• Sam. 17 fév. - À 9 h, 10 h et 11 h
// L'heure bleue

Hommage

Roland Orépük

s'en est allé...

Né à Briançon le 23 juillet 1950, Roland Orépük s'en est allé le 28 novembre 2023, à 73 ans. Présent de la France au Japon, en passant par les États-Unis, il laisse derrière lui un héritage artistique remarquable.



DR

Roland habitait dans un atelier d'artiste du quartier Renaudie. Il y a vécu durant 40 ans avec son épouse Sonia, artiste-peintre, et leurs enfants, Marilyn et Vladimir y ont grandi. Dès son plus jeune âge, il manifeste un vif intérêt pour le dessin en s'inspirant des personnages de *Spirou*. À l'adolescence, il explore en autodidacte la peinture puis, c'est en tant qu'auditeur libre, qu'il étudie la gravure. Ce véritable "touche-à-tout" est à la fois caricaturiste, dessinateur-projeteur et graphiste. Il travaille d'abord dans un bureau d'études avant de créer sa propre structure. En parallèle, il développe son travail artistique en

peinture et s'engage dans la promotion de l'art contemporain.

Sa femme Sonia confie : « *Roland était un homme discret, généreux et qui aidait les autres. Il n'aimait pas se mettre en avant, en tant qu'homme et également en tant qu'artiste de grande renommée. En 2011, il fonde à Pont-de-Claix la Biennale internationale d'art non objectif. Des Biennales satellites furent créées dans le monde. Elles continueront d'exister et de lui rendre hommage à chaque édition.* »

Membre du Comité régional d'art contemporain, fondateur des groupes

« Fin de série », « Radical »... Roland est un artiste engagé. Il s'ouvre à l'abstraction grâce à Max Bill, initiateur de l'art concret. Les artistes Kasimir Malevitch et Ad Reinhardt déterminent son attachement à ce qu'il appelait « l'art réductif ». Il débarrasse la peinture des sujets, des formes et conserve une couleur sur un grand format. Roland choisit le jaune dont il aimait tant se parer d'une touche. Omniprésente dans ses créations, elle devient sa marque de reconnaissance. Comme nous gardons le bleu de Klein, nous garderons le jaune d'Orépük. // HO

Strates « interroge notre rapport sensible à l'atmosphère »

Jusqu'au 24 février, l'Espace Vallès accueille l'exposition **Strates**, de l'artiste plasticien Yves Monnier. Les œuvres présentées résultent du travail mené depuis 2020 en partenariat avec des chercheurs en humanités environnementales, notamment sur les chantiers de recherches Strates du projet de l'Agence nationale de la recherche Sensibilia : « *Nous menons une démarche art-science sur l'atmosphère et le paysage avec trois chercheurs, Laure Brayer, Olivier Labussière et Marc Higgin. Cela se passe dans tout le territoire de la Métropole-Montagne grenobloise.* » Le concept ? Sur un panneau de Fermacell est imprimé, puis découpé, un autocollant donnant à voir un négatif tiré d'une image numérique. Laisse à l'air libre durant quatre semaines, il accumule des particules qui forment les parties sombres de l'image et permet l'apparition d'un contraste... Comme une photographie sensible, témoin de l'air que nous respirons. //

>> Strates - Yves Monnier

Jusqu'au 24 février, 14 place de la République

- « Esthétiques de l'anthropocène », conférence de Paul Ardenne, jeudi 1^{er} février à 19 h, à Mon Ciné [entrée libre], suivie de la projection de *Voyage au Pôle Sud* de Luc Jacquet, [tarifs habituels]
- « Écologie de l'art », conférence de Fabrice Nesta, jeudi 8 février 19 h à l'Espace Vallès [entrée libre]



Grand cadre © Yves Monnier

Le SMH Basket a soufflé sa 60^e bougie !



© HO

Pour l'occasion, des animations et un match opposant les équipes masculines de Saint-Martin-d'Hères et d'Eybens ont eu lieu. Une soirée qui s'est conclue par une victoire du SMH Basket.

Ce sont 400 personnes qui ont célébré le 16 décembre, au gymnase Colette Besson, les 60 ans du club créé en 1963 par Guy Villard. Le maire, David Queiros, a remercié dirigeants, bénévoles et éducateurs sportifs pour leur travail : « Ce club est une fierté martinéroise. » En effet, avec ses 380 licenciés et ses équipes qui évoluent au plus haut niveau régional, il est le plus important club de l'Isère ! Franck Clet, adjoint aux sports, a confié : « C'est

un bonheur de voir se réunir plusieurs générations autour d'une même passion. »

Une mixité sociale et une parité exemplaire

La forte mixité sociale présente au SMH Basket est favorisée par sa proximité avec les quartiers populaires et l'université. « Une année, nous avons 17 nationalités. Le sport permet à des populations d'origine ou de statut social différents de se mélanger et de tisser et renforcer des liens. C'est une valeur qui nous est chère »

confie Michel Farge, le président. Le club enregistre un taux de présence féminine de 40 % et souhaite maintenir cette parité : « Nous allons continuer d'asseoir l'école de basket, créée en 2004, qui attire les enfants dès le plus jeune âge. Un projet de "classe basket" avec le collège Henri Wallon et le lycée Pablo Neruda est en préparation. » D'année en année, le beau soixantenaire continue d'écrire son histoire. // HO



Portrait
Michel Farge

© HO

DRIBBLER ENTRE LA FAC ET LE BASKET

Michel Farge est un homme aux multiples facettes : professeur de droit, directeur de l'École doctorale de sciences juridiques et président du SMH Basket. « Je suis un enfant du club. J'ai commencé à porter le maillot à 17 ans et je l'ai raccroché au vestiaire l'année dernière, à 51 ans. J'ai accepté de prendre la présidence du SMH Basket il y a 2 ans et demi, afin de rendre au club ce qu'il m'a apporté. L'objectif est de

favoriser la pratique du basket et d'amener les jeunes au meilleur niveau. » À cet égard, il se réjouit encore de la montée en nationale 3, l'an dernier, de l'équipe 1 féminine. « Mais, c'est un poste qui demande du temps et avec mes obligations professionnelles, cela peut s'avérer difficile. » Pour autant, Michel Farge sait qu'il peut s'appuyer sur les deux vice-présidents et deux salariés ainsi que sur l'ensemble des bénévoles du club « et ils sont très volontaires ! Mes vœux pour 2024 sont de trouver de nouveaux partenaires privés et d'intégrer un maximum de parents dans les manifestations organisées par le club. » //

Lola Goncalves, une graine de championne



DR

DR

Décrocher une médaille d'argent au Generali Open de France est un événement majeur pour un cavalier et son centre équestre. C'est la prouesse qu'a accomplie Lola du haut de ses 13 ans.

« **M**on cheval et moi sommes vice-champions de France ! », nous dit la jeune Martinéroise. Mais avant d'en arriver là, sa maman se souvient : « La première fois qu'elle a mis le pied à l'étrier, elle avait deux ans. C'était lors des journées "Fermes ouvertes". Un des établissements proposait des balades à poney.

Nous ne pensions pas que ce sport deviendrait sa passion. » Et pourtant, la jeune cavalière intègre, quelques années plus tard, le Centre hippique des Alpes. À l'âge

de 8 ans, elle commence les concours de saut d'obstacles. En 2021, elle croise la route de Black King Georges, un poney gris. « C'est ensemble que nous avons progressé. Malgré de nombreuses chutes et échecs, c'est grâce à notre persévérance, et à celles de mes coaches, Laurianne et Maxence, que nous nous sommes qualifiés pour les Championnats de France à Lamotte-Beuvron en juillet. » Engagé dans l'épreuve Pony 2 minime 1 (80 cm), le duo ne partait pas favori. Il crée la surprise en terminant 2^e sur 108 ! Une

journée qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Pour la suite, c'est avec Georgio Express, sa nouvelle monture, que Lola souhaite s'engager dans une épreuve de Pony élite (1 m). « L'équitation m'apporte du bonheur. Mais je précise que mes 4 à 5 entraînements hebdomadaires et les compétitions les dimanches ne m'empêchent pas de poursuivre ma scolarité. Je n'ai pas d'horaires aménagés. Je suis une collégienne lambda qui se donne les moyens d'allier ses études et sa passion. » // HO

Bal de l'Office municipal du sport : une "nuit de folie" !



© HO

Plus de 500 convives – dirigeants, bénévoles et adhérents des clubs sportifs affiliés à l'OMS – se sont retrouvés, samedi 9 décembre à L'heure bleue, lors de la 7^e édition du bal "Années 80" !

Pour l'occasion, le maire, David Queiros, Michelle Veyret, première adjointe et Franck Clet, adjoint aux sports, étaient présents. Ils ont remis des chèques-cadeaux à 11 bénévoles, choisis par leur club. // HO

LES INEFFABLES viennent de s'installer dans le quartier Renaudie ! Cette association centrée sur les arts plastiques se situe au 56 avenue du 8 Mai 1945.
Plus d'infos : 06 11 77 79 60
Mail : les.ineffables@yahoo.fr

L'ASSOCIATION FOOTPRINTS co-organise, dans le cadre du festival Hip-Hop Never Stop, "La rencontre de toutes les danses". Rendez-vous le 3 février à L'heure bleue.
Plus d'infos : 06 62 47 93 09
Mail : asso.footprints@gmail.com

LE THÉÂTRE DE L'ASPHODÈLE organise son festival "Voix d'hiver au printemps". Rendez-vous le 8 février, les 7 et 28 mars et le 11 avril.
Renseignements et réservations : 04 76 15 33 57. Entrée : 6 €.

Festivités de fin d'année

De beaux moments de partage

Du 7 au 20 décembre, la ville était en fête ! Du traditionnel marché aux descentes du père Noël, en passant par les banquets des aînés, de multiples rendez-vous ont rythmé cette fin d'année. // HO



1.

1 et 2. Ouvert par le maire et l'équipe municipale, le marché de Noël est l'événement incontournable de la fin d'année ! Les 9 et 10 décembre, de nombreux visiteurs ont déambulé dans ses allées pour découvrir la diversité des stands et profiter de la chaleur des rencontres et des échanges.



2.



3.



4.

DR



5.

DR

3, 4 et 5. Nos aînés étaient 500 à se retrouver à L'heure bleue lors du banquet qui leur était dédié. Quelques jours plus tard, le repas de fête servi à la résidence autonomie Pierre Semard a réuni près de 70 personnes. La Ville a également offert des paniers gourmands. Avec l'aide de 27 bénévoles, 1 698 paniers ont été distribués.

6. « Petit papa Noël quand tu descendras du ciel... », un rendez-vous dont le succès ne se dément pas ! Entre distributions de friandises et photos, les enfants ont donné au gros bonhomme rouge leur liste de cadeaux !



7. Spectacle enflammé, contes enchantés, maquillage, défilé déguisé, venue du père Noël, stands de restauration et fabrication de décorations pour le sapin ont animé la fête d'hiver organisée par la maison de quartier Paul Bert.



7.

8 et 9.

Tout au long du mois de décembre, les installations lumineuses ont brillé de mille feux ! Et qui mieux que le père Noël, aux commandes du petit train, pour conduire les habitants à leur découverte ?



8.



9.

Photos 1, 2, 6, 7, 8 et 9 © Stéphanie Nelson - Photos 3, 4 © NP - Photo : 5 © Salima Nekikeche



Colin Jargot
Communistes et apparentés
colin.jargot@saintmartindheres.fr

Bonne année 2024 ? Quelle question !

En début d'année, les discours très justement politiques de M. le Maire ont dressé le tableau réaliste des conséquences des gouvernances capitalistes qui n'œuvrent pas pour le bien de tous.

Dans le contexte financier des communes aujourd'hui, le vote du budget 2024 témoigne bien de notre gestion prudente mais combative comme l'a évoqué M. le Maire. Afin de pouvoir mener à bien une politique publique plus égalitaire et que de beaux projets voient le jour, des choix ont dû être opérés, parfois en bougeant les calendriers.

Dans l'agenda de cette année se place également la préparation de l'avenir avec d'autres ajustements. Parmi les conditions de ces arbitrages, il y a bien sûr le cadre de notre programme, mais également les besoins et les propositions des habitants.

Sur la quotidienneté, nous sommes à mi-chemin des visites de quartier avec quatre rendez-vous au printemps. D'autres concertations se poursuivent, à l'échelle de la ville (éclairage public), de quartiers et de squares.

Les questions d'investissement doivent aussi être posées aujourd'hui : quels projets, quels financements ? En effet, cette crise est organisée et donc structurelle, et il est de notre responsabilité d'y apporter des réponses locales. Pour que ces dernières soient collectives, nous proposerons cette année les rencontres élus-citoyens.

Ainsi, cette année nous construirons nos vœux pour les suivantes.

En ce sens, nous vous souhaitons une bonne année 2024.



Jean Cupani
Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Bonne année et surtout bonne santé !

Les fêtes de fin d'année étant terminées, tout le monde a repris ses occupations et s'accroche à réaliser ses rêves et ses ambitions pour cette nouvelle année, que nous vous souhaitons belle, prometteuse et surtout avec une très bonne santé.

"Madame 49.3" ayant démissionné, nous espérons un nouveau gouvernement qui pense, dans ses actions, à aider les communes dans leurs finances pour que l'on puisse gérer les villes sans que l'on soit obligé d'augmenter les impôts.

La Ville de Saint-Martin-d'Hères a voté son budget au Conseil municipal de décembre 2023. Celui-ci a été adopté et voté par l'ensemble de la majorité municipale. Cela devient de plus en plus difficile surtout quand les aides promises par l'État sont retirées et non remplacées, en espérant bien que les autres entités aidantes, sur nos autres projets, ne fassent pas la même chose. La ville de Saint-Martin-d'Hères a beaucoup fait, pendant et après le Covid, pour préserver les services publics, alors que cela aurait dû être réalisé par le gouvernement qui, encore une fois, a failli à sa parole. Nous espérons que cette année 2024 sera « *une année de tolérance et de paix dans le monde.* »

Les élu-e-s socialistes restent à votre disposition pour faire avancer les choses au niveau local et vous présentent tous leurs vœux de bonheur et de santé.



Thierry Semanaz
Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

L'étranglement programmé des collectivités locales !

Excusez cette petite note d'information adressée aux habitants de notre commune, en leur souhaitant mes meilleurs vœux pour cette année 2024.

En fait, depuis une vingtaine d'années, il n'existe plus de contrat moral entre l'État et les collectivités locales. La dérive libérale a produit cet effet ! À ce titre, alors qu'en participant aux élections municipales et donc en nous élisant, vous croyez avoir un levier pour contrer les politiques injustes menées par Macron et ses copains de droite, cela est un peu un leurre. Je vous explique : comme dans votre foyer, les choix que la ville de SMH peut faire sont, par exemple, de conserver dans un giron public et donc dans un cadre d'intérêt général différentes politiques (ex : restauration municipale, politique publique de prévention en termes de santé, accompagnement scolaire, tarifs en fonction des revenus, etc.) Bref, mener une politique sociale dite de gauche !

Mais si, en parallèle, l'État nous supprime toutes possibilités de recettes associées et contrôle nos dépenses, alors nos marges de manœuvre n'existent plus. Exactement comme si on vous disait à vous que votre revenu est figé pour 20 ans. C'est ce qui se passe pour nous ! On nous pousse à la réduction des services publics, voire à leur privatisation. Notre dernier levier est la hausse de la taxe foncière. Je vous le dis, et même si cela n'est pas populaire, c'est notre seule solution pour préserver nos services publics municipaux !



Georges Oudjaoudi

Solid'Hères

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

2024 une année Ponce Pilate

Préparons nous à une année où la municipalité se défaussera de tout. Elle a récemment illustré cette démarche à propos de l'école Paul Langevin. Un projet qui ne prévoyait pas de subvention de la préfecture mais qui, surprise, ne peut éclore parce que la préfecture suggère une subvention de « seulement » 0,5 M€ sur un projet présenté comme emblématique de la prise en compte de la priorité éducative et des contraintes climatiques.

On nous annonce des années maigres, il nous faudra accentuer les pressions sur ces politiques communales qui piétinent sur les énergies, l'urbanisme et ne progressent en rien sur les îlots de chaleur. Les vœux du Maire n'ont pas manqué à la diffusion du brouillard de sa politique. Il escompte sur l'investissement sur le gymnase du collège Frachon, quasiment payé par le Conseil départemental, et sur le grand soutien de Neyrpic qui fournira 1 M€ par an en impôt foncier et ne tardera pas à fixer les politiques d'animation et de jeunesse dans la commune.

Ainsi, c'est le recours aux autres et l'activité d'un nouveau temple de la consommation qui permettront à la commune de faire illusion. Pendant ce temps la 2^e ville de l'Isère reste une ville de passage avec un territoire "aidé" (DSU) qui s'accroît car les revenus baissent sur la commune. Pour notre part, SOLID'HERES continuera à porter les exigences de solutions qui contribuent à la solidarité et au bien être de chacun et chacune en 2024.



David Saura

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

SMH l'insécurité peut reculer

Il faudra aborder cette nouvelle année avec plus de lucidité et de fermeté face aux délits qui nous entourent.

Il faut aussi agir avec mesure et équité sans baisser l'intensité de ses actions mais au contraire continuer avec plus de conviction car la délinquance peut reculer dans notre ville.

Les efforts soutenus des forces de l'ordre dans notre commune est d'ailleurs à saluer.

Les tags et autres injures sur nos murs d'immeubles doivent être effacés, les incivilités sont à bannir, nous devons montrer aucun passe-droit même pour une infraction minime afin de décourager les plus téméraires.

Je suis persuadé que nous sommes sur la bonne voie.



Philippe Charlot

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Le bal des hypocrites

Chaque année au moment du vote du budget, nous avons droit à de grands discours sur les méfaits du libéralisme et du capitalisme. Quelle hypocrisie. Alors que la majorité communiste a été incapable de créer un centre ville en près de 80 ans, elle a décidé de donner la tâche à Apsys, bel exemple du capitalisme qu'elle dit exécrer, pour créer avec Neyrpic ce qu'elle appelle un pôle de vie mais qui reste globalement un centre commercial classique, temple du consumérisme inadapté aux enjeux climatiques de ce siècle. Espérons que le million d'euros de taxe foncière que cela rapportera à la ville, permettra de finaliser la reconstruction de l'école Langevin ! Cette majorité qui se dit communiste s'est tellement acclimatée à la concurrence, qu'elle ose justifier la hausse scandaleuse de 10 % du prix des concessions funéraires en arguant que c'est moins cher dans les villes voisines comme si on choisissait le lieu de notre dernier repos en fonction du prix et surtout en oubliant que la population martinéroise fait partie des plus pauvres de l'agglomération. Un comble pour de prétendus défenseurs des plus fragiles ! En attendant, notre ville souffre d'un vrai problème d'attractivité. Quand on voit le nombre de logements construits ces dernières années, il n'est pas normal que la population soit en baisse sur la période 2015-2021. Un vrai travail sur la qualité du cadre de vie et sur la sécurité de la population est nécessaire pour inverser la tendance.



Abdellaziz Guesmi

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Un chemin de croix... sans Résurrection

Les quartiers populaires concentrent la pauvreté, la délinquance, la violence sociale et l'insécurité. Autant de réalités concrètes auxquelles la politique de rénovation voulait remédier. Le but était d'y attirer de nouveau les classes moyennes. C'est raté ! Si les politiques de rénovation ont eu un certain impact sur la qualité des logements, elles ne sont pas parvenues à réduire la ségrégation sociale et ethnique qui prend place dans les villes, encore renforcée au gré des dynamiques métropolitaines qui ont attiré des populations plus pauvres, plus précaires, et issues d'immigrations plus diverses et plus lointaines.

La plupart de celles et ceux qui voient leur situation s'améliorer quittent ces quartiers et sont remplacés par une population toujours plus précaire, qui correspond aux critères prioritaires d'attribution liés au Dalo (Droit au logement opposable), en particulier les femmes seules avec enfants. Il semble donc impossible d'imposer la mixité sociale dans une société libérale où ceux qui le peuvent choisissent d'habiter où ils le souhaitent et de scolariser leurs enfants où ils l'entendent, renforçant ainsi par une somme de décisions individuelles la tendance à la marginalisation de certains "quartiers populaires", devenus ainsi très impopulaires.

C'est pourquoi, il est temps, désormais, de subventionner largement l'éducation et la formation des habitants de ces "quartiers", mais sans doute au détriment du bâti.

ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
04 76 60 73 73
Le service état civil est
fermé au public le lundi
matin.

CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr - rubrique > contacter
> saisir le conciliateur

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France
04 76 60 74 62 (hygiène)
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)
Vaccinations : séances gratuites
adultes et enfants de plus de 6 ans,
par rendez-vous sur place
ou au 04 76 60 74 62

***Violences conjugales** : permanences
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
anonyme, gratuit pour les victimes,
l'entourage, les témoins, les
professionnels.

BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

Médiathèques Paul Langevin,
André Malraux, Romain Rolland,
Gabriel Péri

CCAS

Pour la réalisation de démarches
administratives avec un
accompagnement possible.

Maisons de quartier

Accompagnement possible

Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans
du mercredi au vendredi :
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h

URGENCES

15 Samu

18 Centre de secours (pompiers)

04 38 701 701 SOS Médecins

17 Police secours

3919 Secours violences conjugales

114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler
(par smartphone, SMS, ordinateur)

04 56 45 96 40 Police nationale
107 avenue Benoît Frachon

04 56 58 91 81 Police municipale
10 rue Gérard Philippe

0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



CCAS

Accueil central
34 avenue Benoît Frachon
04 76 60 74 12
Instruction des dossiers RSA,
aide sociale pour les personnes âgées
et celles porteuses de handicap
Accueil sur rendez-vous au
04 76 60 74 12

Accueil "Vie quotidienne"

Sur rendez-vous dans chaque maison
de quartier
• Centre de santé infirmier (CSI)
44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous
de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11
Ouvert à tous, 7j/7,
sur prescription médicale, avec
possibilité de tiers payant pour la
facturation

À domicile : de 7 h 15 à 20 h

• Service développement de la vie sociale (SDVS)

25 place Karl Marx
04 56 58 91 40

JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi
de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous
les autres jours - 5 rue Albert Samain
04 76 60 90 64

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé
le jour ? Contact : 04 76 60 72 12

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN (saintmartindheres.fr)

Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire

Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42

Activités sportives (EMS)

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
3 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

n° vert (gratuit) 0 800 500 027
ou mail sur: accueil.espace-public-
voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif Maison
communale : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Fermé au public le jeudi après-midi
04 57 04 06 99

Urgence "fuite" d'eau

04 76 98 24 27
Astreinte 24 h/24, 7j/7
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie - Horaires d'hiver

27 rue Barnave
n° vert (gratuit) 0 800 500 027
du lundi au samedi de 9 h à 17 h 30

Enlèvement des encombrants

Service gratuit mis en place par
Grenoble-Alpes Métropole, sur
rendez-vous. Tél. n° vert (gratuit)
0 800 500 027

En ligne : services.demarches.
grenoblealpesmetropole.fr
> Rubrique : gerer-mes-dechets-
encombrants

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2023 et sur saintmartindheres.fr



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques. Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex **Tél. 04 76 60 74 03** - saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta **Rédaction** Christophe Cadet, Héléna Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin **Mise en pages** Emmanuelle Billon, Théo Deslandes, Clotilde Nerrière, Laurene Siméon **Photos** Héléna Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Katja Sainvoirin (KS), Benoît Frenette (BF) **Photos expressions politiques** p 28-29 Patricio Pardo-Avalos **Photo Une** Stéphanie Nelson

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal** 06.02.24

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.
Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez-nous

saintmartindheres.fr



RENAULT
La vie, avec passion

LE PORTAIL ROUGE

**Vente de véhicules
neufs et occasions**



Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES



AVERI TP

1 Rue Marcel Chabloz

38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr

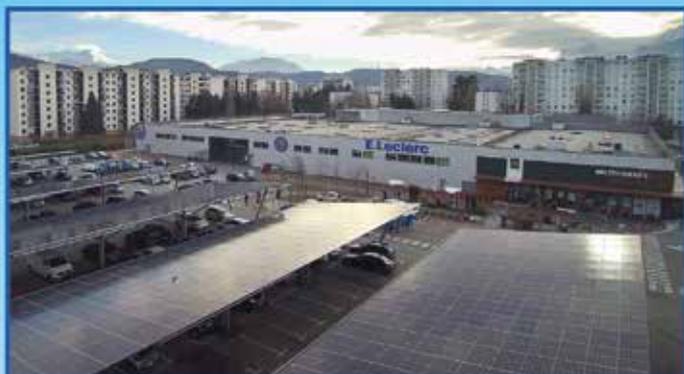
Aménagements, voiries, éclairage public, réseaux, espaces verts



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !**

E.Leclerc **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



AGENDA

Conseil municipal

Mercredi 13 mars - 18 h

// Maison communale et en direct sur la chaîne Youtube de la ville

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08

contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

facebook.com/SMHenscene

Infos et billetterie sur culture.saintmartindheres.fr

Hip-Hop Never Stop Festival

Du 30 janvier au 17 février

Voir page 22

Visite guidée de L'heure bleue

À la découverte des coulisses

et des métiers du spectacle vivant

Gratuit sur réservation (04 76 14 08 08)

Dès 8 ans

Mardi 5 mars - 18 h

// L'heure bleue

Héroïnes

Cie La Bande à Mandrin

Théâtre - Dès 10 ans

Dans le cadre du festival

le Maillon en Scène

Jeudi 7 mars - 20 h

// L'heure bleue



Seuil

Cie Les Grandes Marées

Théâtre - Dès 14 ans

Mardi 12 mars - 20 h

// L'heure bleue

Escapades dansées

9 spectacles de danse dans 8 lieux

Une carte Escapades dansées

à 2 € permet de profiter

des spectacles à tarif réduit

>> **Viscum**

Cie des Corps jetés

Dès 12 ans

Mercredi 7 février - 20 h

// Espace culturel René Proby

>> **Tout ce fracas**

Sylvère Lamotte - Cie Lamento

Vendredi 16 février - 20 h

// La Rampe - Échirolles

>> **Le chant du hareng**

Ramon Lima - Cie I Wanna Be

Vendredi 15 mars - 20 h

// L'heure bleue



MÉDIATHÈQUES

Atelier de généalogie

Groupe de 5 personnes - Sur inscription

Vendredi 9 février - De 14 h 30 à 16 h 30

// Médiathèque Romain Rolland

Formation aux outils numériques

"Que proposer à vos petits-enfants pendant les vacances ?"

Vendredi 16 février - De 17 h à 19 h

// Médiathèque Paul Langevin

Atelier FABrique + Fab Lab en continu + atelier d'écriture

Avec la Casemate mobile

Dès 7 ans - Gratuit sur inscription auprès de la médiathèque

Vendredi 23 février - De 14 h à 17 h

// Maison de quartier Gabriel Péri

Collecte participative

La médiathèque Paul Langevin recherche machines à écrire, sténographes, documents de sténo, diplômes... en vue :

>> d'une exposition prévue du 20 février au 9 mars

>> du Café matrimoine, vendredi 8 mars

à 14 h 30, "De la machine mécanique à l'ordinateur : témoignages de sténodactylos, secrétaires ayant vécu cette évolution", par Andrée Gautier, historienne et habitante

Contact : médiathèque Paul Langevin

04 76 42 76 88

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Strates - Yves Monnier

>> Exposition

À voir jusqu'au 24 février

>> "Écologie de l'art"

conférence de Fabrice Nesta

Jeudi 8 février - 19 h [entrée libre]

Espace artothèque

Prêt d'œuvres

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi

de 14 h à 19 h, mercredi de 10 h à 19 h

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Contes et Silhouettes

de Lotte Reiniger

Séance jeune public suivie d'un atelier

du spectateur avec Benoît Letendre

Dimanche 4 février - 10 h 30